

PARIS, 17 fév 2010 (AFP) - Les apiculteurs dénoncent un nouveau venu dans la famille des pesticides qu'ils accusent de décimer leurs colonies, avec l'apparition prochaine de Proteus, homologué à temps pour les semis de printemps.

Ce nouveau produit de la firme Bayer appartient comme le Gaucho et le Cruiser à la famille des néonicotinoïdes destinés à être utilisés dans les champs de céréales, de pommes de terre, de betteraves et surtout de colza, a expliqué mercredi l'Union des apiculteurs français (UNAF) lors d'une conférence de presse. Les apiculteurs se battent depuis des années pour le retrait des néocotinoïdes du marché, utilisés en enrobage des semences ou en pulvérisation.

Le miel de colza, qui représente aujourd'hui 15 à 20 % de la production française de miel, "assure la survie de nombreuses exploitations", indique Henri Clément, président de l'UNAF. Ces insecticides à longue persistance, explique-t-il, sont dangereux pour l'abeille, du semis à la floraison mais aussi au stade de la "guttation", quand les jeunes plants secrètent un liquide devenu hautement toxique. "On retrouve alors nos abeilles mortes en plein champ, mais pour les pouvoirs publics qui ne prennent en compte que les mortalités aigües, ça ne compte pas", déplore Sophie Dugué, spécialiste des pesticides à l'UNAF et apicultrice dans la Sarthe. "Proteus mélange deux produits déjà toxiques séparément, les apiculteurs ont toutes les raisons d'être inquiets", estime M. Clément, qui envisage un recours en justice.

Mercredi après-midi, à l'appel de la Fédération des apiculteurs professionnels et de la Confédération paysanne, ils étaient plusieurs dizaines à manifester devant la Direction générale de l'Alimentation à Paris pour boycotter le comité de suivi du Cruiser. "Nous refusons d'y participer puisqu'on ne nous y écoute pas", a indiqué à l'AFP José Nadan, apiculteur breton. En décembre, le ministère de l'Agriculture a pour la troisième fois renouvelé - pour un an - l'autorisation du Cruiser, dérogeant au code rural qui prévoit que les autorisations de mise sur le marché sont valables dix ans. L'UNAF conteste chaque année cette dérogation devant le Conseil d'Etat, mais la saison des semis s'achève chaque fois avant que le Conseil ne statue, explique son avocat, Me Bernard Fau.

PARIS, 17 fév 2010 (AFP) - Le frelon asiatique est en train de devenir l'ennemi public numéro un des apiculteurs qui se sentent "abandonnés" et réclament l'aide des pouvoirs publics pour lutter contre ce prédateur des abeilles.

Vespa velutina, identifié pour la première fois fin 2005 dans le Lot-et-Garonne, progresse de 100 km/an. "On est stupéfait par le manque de réactivité des pouvoirs publics. On nous avait enfin promis en décembre la création d'une cellule de crise, mais à la mi-février, rien n'est fait. Les apiculteurs sont désemparés, ils se sentent abandonnés par les pouvoirs publics", résume Henri Clément, le président de l'Union nationale des apiculteurs français (UNAF), mercredi devant la presse. "Il suffit d'un seul nid de frelons pour détruire cinq ruches", assure Richard Legrand, apiculteur de Bergerac (Gironde) et expert à l'UNAF. "Sur dix de mes ruches en 2007, huit n'ont pas passé l'hiver et deux autres ont tout juste survécu, parce que l'hiver était court: pendant trois semaines, toutes les abeilles qui arrivaient à sortir étaient mangées". Technique particulière du frelon en recherche de protéines (dont les abeilles fournissent environ un tiers): camper en vol stationnaire au-dessus des ruches et fondre sur leurs proies dès qu'elles se montrent. "A ce rythme, c'est une abeille qui disparaît toutes les 20 secondes. Et quand la colonie est épuisée, c'est le pillage", ajoute M. Legrand.

L'UNAF rappelle que les apiculteurs ne sont jamais indemnisés par la solidarité nationale quand ils perdent ainsi leur cheptel. Mais elle prévient aussi que l'abeille n'est pas la seule victime du frelon malfaisant. Il avale aussi d'autres insectes et menace par conséquent l'ensemble des pollinisateurs. Ce qui inquiète les arboriculteurs. Et s'il est moins agressif que son cousin européen, il réagit avec force s'il est surpris à proximité de son nid, toujours installé en extérieur (cheminées, bord de fenêtre, haies...) donc vulnérable. Les fruiticulteurs d'Agen en savent quelque chose, quand ils les dérangent en secouant leurs pruniers. Plusieurs décès ont été déjà signalés dans le sud-ouest, dont celui d'un quadragénaire en septembre 2008 à Bordeaux, 15 minutes après avoir subi 4 piqûres à la tête. "C'est un empoisonnement, pas une allergie", insiste M. Legrand. "Cinq piqûres et le pronostic vital est engagé". Aujourd'hui, le frelon asiatique touche 27 départements et grimpe vers le nord - il a été observé à Saint-Malo et au Blanc-Mesnil en région parisienne-. Il suffit d'une femelle fécondée au printemps, qui installe un nid de la taille d'un citron, pour se retrouver à l'automne avec un nid de 90 cm et 25.000 larves. "En 45 jours, d'une génération à l'autre, chaque fois vous multipliez la population par 10", souligne l'apiculteur.

Pour l'heure, la France est la seule touchée en Europe. Mais, compte tenu du risque d'expansion, les pays voisins pourraient chercher à se protéger de toute infestation en refusant les importations (de fruits notamment) en provenance des zones touchées. Pour l'UNAF, le gouvernement doit absolument organiser la lutte contre le frelon asiatique, en décrétant une véritable campagne de piégeage des femelles au printemps, actuellement conduite au bon vouloir de chacun, et en finançant la destruction des nids. Les apiculteurs réclament également le classement de *Vespa velutina* parmi les "nuisibles", ce qui rendrait cette destruction obligatoire. "Aujourd'hui il faut compter 100 euros par nid, alors s'il n'est pas gênant pour leur habitation, les gens préfèrent ne pas bouger", remarque M. Legrand.